Imaginons ensemble notre territoire de demain

SCoT Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne

LETTRE D'INFORMATION

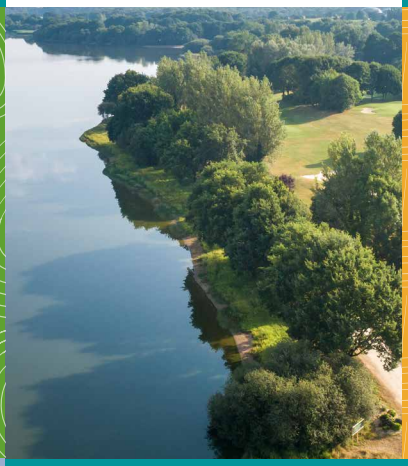

n°2

Octobre 2024

SCOT : UNE PREMIÈRE ÉTAPE DE FRANCHIE

Depuis le début de l'année, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne s'est engagé dans la révision de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Document stratégique et prospectif, il fixera les grandes orientations du développement et de l'aménagement du territoire pour les 10 prochaines années. Cet été, les élus ont finalisé le diagnostic territorial, première étape du projet.

Dresser un portrait du territoire

Préalable indispensable à l'élaboration du SCoT, le diagnostic territorial permet de **dresser un état des lieux du territoire** sur des thématiques stratégiques en lien avec le **quotidien des habitants et usagers** du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne: développement économique, mobilité, logement, préservation des espaces agricoles et naturels… L'objectif de cette phase est ainsi d'**identifier les enjeux auxquels le SCoT devra répondre** pour tendre vers un aménagement et un développement durables du territoire.

Des enjeux aux orientations

Le PETR du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne se lance dans le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), seconde étape du SCoT. Le PAS formalisera de manière simple et lisible les grandes orientations d'aménagement et de développement du territoire pour les 10 prochaines années. En somme, **il constituera la vision souhaitée du territoire de demain.**

SCoT Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne

LES ENJEUX ET CHIFFRES-CLÉS

Logement

- La diversification des offres en matière d'habitat pour faciliter le parcours résidentiel* sur le territoire notamment en matière de logements locatifs (logements intermédiaires, collectifs)
- Le soutien des jeunes actifs dans leur installation sur le territoire pour pallier les freins de recrutement des entreprises.
- La pérennisation des systèmes d'aides pour lutter contre la vacance des logements (réhabilitation énergétique)
- L' 'augmentation de l'offre de logements sociaux pour répondre aux besoins des ménages aux revenus plus modestes
- La lutte contre l'étalement urbain par des opérations de renouvellement urbain pour renforcer les centres-villes et centres-bourgs avec des formes urbaines plus denses

90 % de logements individuels

4,6 % de logements locatifs sociaux (une attribution pour dix demandes)

1 logement sur 4 a été construit avant 1945 avant toute réglementation thermique sur le bâti

11 % de logements vacants (moyenne départemental : 6,9%)

Démographie

- Le maintien de la dynamique démographique pour répondre à la fois aux exigences de revitalisation des espaces ruraux et au renforcement des pôles urbains
- L'accompagnement de la population active du territoire et la mise en place de mesures pour faire face au déficit de cadres sur le territoire
- L'anticipation du vieillissement de la population et de leurs besoins à travers l'offre de logements et d'équipements adaptés

Plus de 550 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers ont été consommés entre 2011 et 2021 à l'échelle du SCoT

+ 0,2 % de croissance démographique entre 2014 et 2020

La part **des plus de 60 ans** est passée de **28,35 % en 2014 à 31,2 % en 2020**

Structuration du territoire

- La consolidation de l'armature urbaine équilibrée (ensemble des communes hiérarchisées et de leurs aires d'influence)
- Le renforcement des pôles d'équilibres principaux ainsi que du pôle structurant de Ploërmel à encourager
- Des coopérations à accentuer entre Ploërmel Communauté et de l'Oust à Brocéliande ainsi que les territoires voisins en tirant profit des dynamiques métropolitaines au sein du triangle Nantes / Rennes / Vannes

Armature territoriale du Pays de Ploërmel

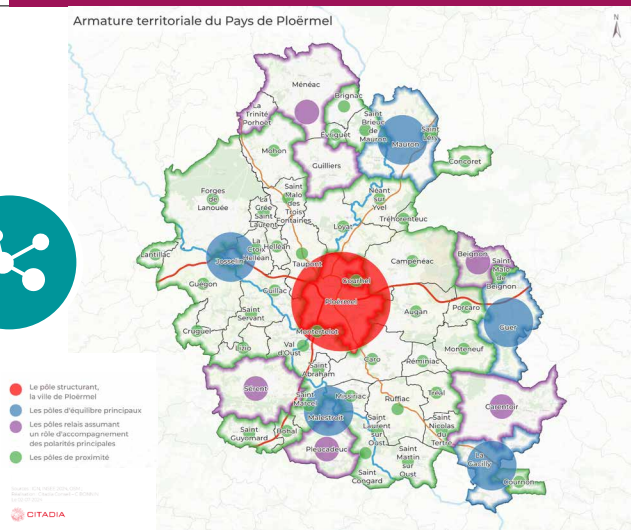

Économie et agriculture

- Un tissu économique riche et varié sur le territoire à préserver avec un secteur industriel qui se porte bien et un faible taux de chômage
- Des freins de recrutement à lever pour les entreprises en facilitant le logement pour les actifs
- Des zones d'activités économiques dont le potentiel de densification est à mobiliser
- Un parcours de la formation à l'emploi à maintenir et développer sur le territoire
- L'agriculture, une richesse économique majeure du territoire malgré un nombre d'exploitations en baisse constante

L'industrie représente 27,2 % des emplois sur le territoire contre 13,3 % à l'échelle française

Une baisse de 29 % du nombre d'exploitations agricoles entre 2000 et 2010

* Évolution des besoins en logement d'un ménage en lien avec ses cycles de vie

DU DIAGNOSTIC

Énergies renouvelables

- L'éolien est devenu le principal fournisseur d'énergie renouvelable avec une attention à porter sur la préservation des paysages
- L'énergie photovoltaïque et thermique à augmenter pour répondre aux enjeux régionaux
- Le potentiel du gisement méthanisable, notamment via les effluents agricoles, à exploiter
- Le bois, principale source de chaleur renouvelable du territoire sous réserve d'une structuration nécessaire d'une filière bois territorialisée

L'éolien représente plus de la moitié de l'énergie renouvelable produite sur le territoire

Tourisme

- Un tourisme « vert » orienté vers la diversité des itinéraires piétons et cyclables sur le territoire
- Un tourisme encore « excursionniste » qui ne fait que passer sur le territoire
- Une communication encore timide à étoffer autour des offres existantes

Équipements et services

- La diversification et l'augmentation de la capacité des structures d'hébergement seniors
- L'accompagnement de projets de structures visant à accueillir les personnes en situation de handicap
- Le renforcement de l'offre de maisons des adolescents pour assurer la santé mentale des jeunes
- La création de structures d'accompagnement à la parentalité
- Une offre satisfaisante d'accueil de la petite enfance à maintenir
- Le renforcement des structures de formation en lien avec les entreprises locales du territoire
- Le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire

Un quart des médecins généralistes du territoire sont âgés de plus de 60 ans

Près d'un jeune de 15-29 ans sur cinq n'est pas inséré professionnellement
à l'échelle du Pays

Mobilités

- La pérennisation du maillage et de l'offre de transports sur l'ensemble du territoire
- L'accompagnement des initiatives pour encourager le changement des habitudes dans les pratiques de mobilités
- L'identification de pôles d'échanges multimodaux et le renforcement des aires de covoiturage existantes
- L'intégration et la création de liaisons douces dans les réflexions des futures opérations d'aménagement

15 lignes de bus intercommunales et régionales

16 aires de covoiturages

Des services de transports à la demande et de location de vélos à assistance électrique

Culture et loisirs

- Une offre culturelle riche et diversifiée mais qui manque d'un équipement intercommunal à Ploërmel Communauté
- L'optimisation des équipements sportifs existants
- Le soutien de la communication pour augmenter la visibilité des offres culturelles sur le territoire

Un diagnostic co-construit

Une première phase – de diagnostic – a été réalisée pour dresser un état des lieux du territoire, identifier ses enjeux et ses potentiels de développement.
Le PETR du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne a lancé une grande enquête auprès de la population pour identifier ses besoins et engager ainsi une réflexion déterminante sur l'aménagement de son territoire (logement, mobilités, développement économique, changement climatique, etc.)
D'autres actions de concertation ont également été mis en place pour permettre aux différents acteurs du territoire (élus, habitants, associations, etc.) de s'exprimer : séminaire, atelier participatif, contributions formalisées par différents acteurs, etc.

Suivez le projet et exprimez-vous

Pour plus d'information

Un **espace d'information** sur le site internet du Pays de Ploërmel : **www.pays-ploermel.fr**

Des **réunions publiques** aux moments clés de la démarche pour vous permettre de questionner le projet de SCoT, d'échanger avec élus et techniciens et de faire des propositions.

Des **articles de presse, une exposition et des lettres d'information** pour découvrir, à chaque étape de la démarche, le contenu des études et l'avancement du SCoT.

Faites-nous part de vos observations

Des **registres de concertation** sont mis à disposition au siège de chaque intercommunalité et dans les locaux du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne.

Une **contribution par courrier** est également possible à l'intention de :

> Madame Gaëlle STRICOT, Présidente du PETR Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne
> PA Tirpen / La Paviotaie, 56140 MALESTROIT

… Ou via l'**adresse électronique dédiée au SCoT** : **scot@pays-ploermel.fr**

Contact

PETR Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne
PA Tirpen / La Paviotaie,
56140 MALESTROIT
Tél : 02 97 74 04 37

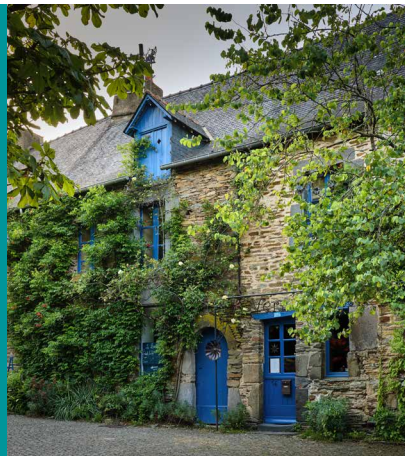

Pays de Ploërmel
Cœur de Bretagne

© AIREPUBLIQUE - 09/2024 - Crédits photo : David Bignolet, OBC, Thomas Crabot-Region Bretagne, Freepik